



Société Dijonnaise
de l'Assistance par le Travail



RAPPORT ANNUEL

Exercice 2010



Association reconnue d'Utilité Publique (Décret du 13 août 1906)

5bis, rue de la Manutention
21000 DIJON
Tél. 03 80 76 22 22 - Fax 03 80 76 22 31
Courriel : sdat@sdat.asso.fr
Internet : www.sdat.asso.fr



STATUT JURIDIQUE

Association loi du 1er juillet 1901

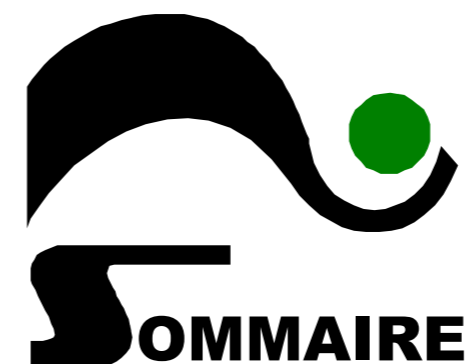
Fondée le 13 mars 1903

Reconnue d'Utilité Publique
(Décret du 13 août 1906)

Agréée au titre de l'Aide Sociale
depuis le 13 février 1957

L'Association est habilitée à recevoir des dons ainsi que des legs exonérés des droits de mutation à titre gratuit.

En tant que structure d'insertion par l'activité économique, la SDAT est habilitée à recevoir des dons des contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune, dans le cadre de la loi TEPA publiée au Journal Officiel du 22 août 2008, afin d'alléger leur facture fiscale.



SOMMAIRE

Rapport Moral du Président	5
Rapport d'Activité du Secrétaire Général	7
Les activités de la SDAT	10
Activité 2010	20
Bilan social 2010	26
Quelques chiffres	27
Rapport Financier du Trésorier	28
Compte de résultat consolidé 2010	32
Bilan consolidé 2010	34
Tableau explicatif du résultat 2010 et affectation	36
Rapport général du Commissaire aux Comptes	37
Rapport spécial du Commissaire aux Comptes	39
Résolutions	40
La SDAT et ses partenaires	41



Société Dijonnaise
de l'Assistance par le Travail



4

Rapport annuel 2010



BUT DE L'ASSOCIATION

La SDAT œuvre en faveur des personnes défavorisées en offrant des moyens d'accueil, d'hébergement, d'aide à l'insertion sociale et professionnelle.

L'association est gestionnaire d'établissements dont les missions sont différentes mais complémentaires, pour l'accueil, l'orientation et l'accompagnement social des personnes en difficulté.

Ces moyens diversifiés permettent d'apporter une réponse adaptée à la situation de chaque personne accueillie.

La SDAT offre à toute personne en rupture sociale, aide et assistance dans le domaine du logement, du travail, de la formation, de la santé.

RAPPORT MORAL du PRESIDENT

L'année 2010 fut une année de consolidation du remodelage interne de la SDAT entamée l'année précédente.

Malgré quelques changements de personnel, nous avons pu asseoir une nouvelle organisation qui nous a permis d'appréhender plus facilement les modifications importantes des politiques sociales.

En effet, depuis le 1er janvier 2010, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) a remplacé définitivement la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS).

Ce nouveau service, placé sous la responsabilité de Monsieur BORDAS, venant de la Direction de l'Équipement, a dû mettre en place une nouvelle politique sociale avec pour ligne directrice «le logement d'abord». L'activation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) en fut l'un des faits majeurs.

Tout cela n'a malheureusement pas empêché les déficits de nos CHRS et autres actions. A ce jour, l'Etat se désengage financièrement et n'accorde plus de garantie au fonctionnement des établissements ou services relevant de sa compétence.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à un réel dilemme : comment maintenir une qualité de service avec des moyens financiers en constance diminution malgré nos efforts de restructuration ?

Heureusement, que nous avons su maintenir, voire même développer, un partenariat étroit avec les autres financeurs tels que le Conseil Général, le Conseil Régional, le Grand Dijon, les Mairies de Beaune, Chenôve, Dijon, Nuits-Saint-Georges, la CPAM, l'hôpital de Beaune, l'Administration Pénitentiaire, etc.

Au vu de cette conjoncture, l'association peut malgré tout se féliciter du travail réalisé et du service qu'elle apporte aux personnes défavorisées.

Travail réalisé par du personnel toujours plus impliqué, qui nous a permis :

- d'obtenir une deuxième phase dans l'expérimentation de la Maison Régionale d'Insertion ;
- la mise en place du SAMSAH préfigurateur en partenariat étroit avec le CHS de la Chartreuse ;
- l'aménagement du 1er étage du Foyer de la Manutention afin d'accueillir cinq places de Lits Halte Soins Santé ;
- de participer activement à l'opération «les Roses

de la Solidarité» organisée par le Rotary Club «Les Téméraires» de Dijon, qui nous a permis d'acquiescer, grâce à un complément des donateurs de la SDAT, un minibus pour amener nos usagers aux jardins situés sur la commune de Quetigny en lien avec la Croix Rouge ;

- d'organiser des journées portes ouvertes sur Dijon et Beaune qui furent une très belle réussite ;

- de confirmer la confiance de la Ville de Dijon par la mise en œuvre, pour la deuxième année consécutive, de l'action ACOR été en faveur des personnes à la rue en centre ville ;

- d'entamer des relations de partenariat avec «les Amis de Corcelotte» afin que le «château» puisse devenir une maison d'accueil, un havre de paix pour tous nos démunis.

Enfin, je tenais à souligner la qualité du travail qui a permis de finaliser cette année notre projet associatif. Ce projet est en nous depuis plus d'un siècle déjà, mais il était de bon ton de l'inscrire sur le papier et de l'actualiser en fonction des évolutions internes et externes.

A la lecture de cette longue liste, la SDAT prouve son dynamisme et son aptitude à toujours innover.

C'est une association engagée, l'attentisme n'est pas de mise chez nous, nous resterons une institution avant-gardiste.

Pour toutes ces raisons, je tiens à remercier l'ensemble du personnel, les bénévoles ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration pour leur implication et le travail accompli.

Ma vision, pour notre association, est celle de l'humaniste qui récuse toutes les discriminations et qui, faisant appel à la liberté, à l'équité et à la responsabilité de chacun, a pour objectif principal de promouvoir la personne humaine, de la protéger et de lui permettre d'assumer en toutes occasions sa dignité.

Grâce à vous, la SDAT restera toujours le porte-drapeau des démunis.

**Le Président,
Professeur Bernard BLETTERY**

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président tel qu'il lui a été présenté.

5

Assemblée Générale
du 28 juin 2011



SECTEUR INSERTION



SECTEUR MISE AU TRAVAIL



Rapport d'Activité du Secrétaire Général

Ce rapport a pour but de présenter les différents événements qui ont marqué la vie de l'association en 2010 en fonction du secteur d'activité.

I – LE SECTEUR INSERTION

Les moyens qui nous sont attribués pour les CHRS par l'Etat ne sont toujours pas en adéquation avec la réalité des besoins.

Aucune mise à plat n'a pu être envisagée avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Cette situation préoccupante ne doit pas nous empêcher de continuer notre travail envers les personnes qui nous sont confiées. Nous sommes toujours en surcapacité et nous devons persister pour atteindre nos agréments.

Nous avons obtenu une deuxième phase pour la Maison Régionale de l'Insertion (MRI) action menée pour une prise en charge des personnes condamnées en fin de peine, placées sous surveillance électronique. Mais fin juillet, ce service a dû être mis en sommeil par manque de crédits pérennes.

La préparation de la mise en place du SAMSAH préfigurateur en partenariat avec le CHS de la Chartreuse fut l'une des périodes clé de cette année.

Ce nouveau service doit nous permettre une meilleure prise en charge pour les personnes souffrant d'un handicap psychique. Il s'agit d'un accompagnement médico-social directement en appartement à la suite d'une orientation de la Maison du Handicap validée par une commission d'admission.

Pour la deuxième année consécutive, l'action Acor ETE fut opérationnelle du 1er juin au 30 septembre à la demande de la Ville de Dijon. Près de 50 personnes en moyenne journalièrement ont pu bénéficier des différents services proposés par nos travailleurs sociaux.

SDAT-ASCO

L'action sur les territoires a été repositionnée.

Dynamique Vers l'Emploi, installée à Seurre, nous a permis de démontrer toute notre utilité auprès des personnes défavorisées.

La Maisonnée, pension de famille de 25 places, a vu ses activités s'agrémenter de divers voyages (ski, Normandie...) à la grande joie de nos usagers.

II – LE SECTEUR MISE AU TRAVAIL

Cette année a vu l'application des projets d'insertion pour nos chantiers en relation avec la DIRRECTE. Nous devons être plus vigilants afin que notre objectif d'insertion soit proche de celui demandé.

Après des débuts difficiles, nous avons pu rétablir la situation de notre nouveau magasin Mille Sapes de DIJON.

Les effets de la crise se font toujours sentir et certaines de nos activités sont passées déficitaires.

III - LE SECTEUR ADMINISTRATIF

Le service administratif comprend plusieurs métiers indispensables au fonctionnement de l'association et de ses activités : la gestion des ressources humaines, la comptabilité, l'informatique, le secrétariat.

Ce service vit de profonds changements dans l'exercice de ces métiers :

- une collaboration de plus en plus étroite avec l'action éducative pour un meilleur suivi des activités et une plus grande pertinence dans l'élaboration des projets ;
- une amélioration des techniques de communication par l'acquisition de logiciels ad hoc et la spécialisation d'une personne sur ce domaine, dans le but de donner une image dynamique et professionnelle à l'association ;
- une gestion des ressources humaines plus rigoureuse par une réflexion autour de l'organigramme et des postes, par l'utilisation du plan de formation comme outil des ressources humaines, dans le but de construire une cohésion entre le projet associatif et la mise en œuvre concrète des actions ;
- un outil informatique plus adapté pour la gestion des ressources humaines et des payes, ce qui a conduit à mener un long et lourd travail de réflexion et de mise en place au cours de 2010 ;
- des procédures contentieuses concernant le personnel et la tarification de plus en plus fréquentes : l'élaboration de ces dossiers exige de la rigueur et beaucoup de lourdeur administrative, dans des délais souvent très restreints ;
- un poids de plus en plus lourd des demandes des partenaires extérieurs : audits, contrôles, réunions, demandes diverses dans l'immédiateté, statistiques, enquêtes,...

Alors que les contraintes antérieures ne se sont pas assouplies, voire même se sont renforcées notamment dans l'application du droit du travail ou dans l'évolution des nouvelles technologies, de nouvelles exigences s'ajoutent régulièrement.

Le personnel administratif fait face à cette situation avec professionnalisme, malgré des moyens réduits depuis 2009. Une réflexion doit cependant être menée afin de ne pas fragiliser ce secteur important dans le fonctionnement de l'association.

CONCLUSION

En conclusion générale, l'Association doit faire face à une refonte de son action globale, tout en préservant ses valeurs fondatrices.

L'implication de chaque salarié est primordiale dans la réussite de cet enjeu. L'Association sait pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre investissement dans le projet.

Que chacun soit remercié pour le travail fourni et à venir !

**Le Secrétaire Général,
Jean BRIAN**

*L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité du Secrétaire Général
tel qu'il lui a été présenté.*

Les activités de la SDAT

INSERTION SOCIALE Veille Sociale et Urgence

A DIJON

ACOR Centre Ville 2, rue Sadi Carnot 21000 DIJON

ACTIVITÉ

Service créé à la demande de la Ville de DIJON pour aller au-devant des personnes marginalisées vivant dans des squats ou installées sur les lieux publics. L'objectif est d'entrer en contact avec ces personnes, les amener progressivement à accepter une prise en charge sociale, un accompagnement et une orientation vers un service ou établissement adapté.

FINANCEMENT

Ville de DIJON et
DDCS/Etat
dans le cadre d'une
convention triennale

ACOR Eté 33, quai Gauthey 21000 DIJON

ACTIVITÉ

Extension de l'activité ACOR Centre Ville pour prendre en charge des personnes à la rue pendant la période estivale (de juillet à septembre).

FINANCEMENT

Ville de DIJON
dans le cadre d'une
convention annuelle

Mise à disposition des locaux
par la Ville de Dijon

Resto Pop - Accueil de Jour 15 bis, rue des Corroyeurs 21000 DIJON

ACTIVITÉ

Service assurant l'accueil de jour, une animation permanente pour les personnes en difficultés de l'agglomération en s'appuyant sur les loisirs, la culture et une restauration collective.

Service complémentaire au centre d'accueil d'urgence pendant ses périodes de fermeture.

FINANCEMENT

Ville de DIJON et Etat
dans le cadre d'une
convention triennale

Mise à disposition des locaux
par la Ville de Dijon

Antenne d'Accueil Médical 1A, rue Louis Viardot 21000 DIJON

ACTIVITÉ

Service assurant l'accès aux soins des plus démunis avec pour objectif une orientation de ces personnes vers les dispositifs de soins classiques.

L'Antenne est agréée
Centre de Santé Polyvalent

FINANCEMENT

- DDCS/Etat et
Conseil Général
dans le cadre d'une
convention triennale
- CPAM dans le cadre des
consultations et des soins

Mise à disposition des locaux
par la Ville de Dijon

A BEAUNE

Gestion de l'Urgence sur l'agglomération de BEAUNE

ACTIVITÉ

L'urgence est assurée sur le territoire par l'intermédiaire d'une convention avec la Ville de Beaune et l'association ABHER (association beaunoise pour l'hébergement des errants).

Des situations d'urgence sont également prises en charge grâce à des chambres situées au FJT de Beaune et sur la commune de Nuits-Saint-Georges.

FINANCEMENT

Conventions avec les
Villes de BEAUNE et
NUITS-Saint-GEORGES

Antenne d'Accueil Médical 1ter, rue Rousseau Deslandes 21200 BEAUNE

ACTIVITÉ

Créée en partenariat avec l'Hôpital de Beaune, l'Antenne assure l'accès aux soins des personnes les plus démunies avec pour objectif leur orientation vers les dispositifs de soins de droit commun.

FINANCEMENT

- Hospices de BEAUNE
- Conseil Général (PDI)

Mise à disposition des locaux
par l'Hôpital de Beaune

INSERTION SOCIALE Insertion/hébergement

A DIJON

Foyer de la Manutention

7, rue de la Manutention
21000 DIJON

Centre d'Hébergement
et de Réinsertion
Sociale (CHRS)

ACTIVITÉ

Accueil des personnes ou familles en difficulté. Prise en charge au titre de l'aide sociale à l'hébergement pour une durée de 6 mois, renouvelable.

FINANCEMENT

Dotation globale au titre des CHRS (DDCS/Etat)

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

80 places
(53 studios en internat et 27 logements extérieurs)

Maison d'Accueil pour
Personnes Agées Marginalisées (MAPAM)

ACTIVITÉ

Accueil des personnes âgées marginalisées bénéficiaires de l'aide sociale.

FINANCEMENT

Prix de journée alloué par le Conseil Général au titre de l'aide sociale aux personnes âgées

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

33 places
(30 studios en internat et 3 studios en externat)

Inser'Social Dijon

91, rue G. Fauconnet
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Accueil des personnes ou familles en difficulté. Prise en charge au titre de l'aide sociale à l'hébergement pour une durée de 6 mois, renouvelable.

FINANCEMENT

Dotation globale au titre des CHRS (DDCS/État)

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

39 places
(en logements extérieurs)

Centre d'Aide à l'Insertion

16, quai de Belfort
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Accueil des personnes ou familles en difficultés et asociales. Prise en charge au titre de l'aide sociale à l'hébergement pour une durée de 6 mois, renouvelable.

FINANCEMENT

Dotation globale au titre des CHRS (DDCS/État) et Ville de DIJON

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

40 places
(en logements extérieurs)

Service Logement

5, Montée de Guise
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Recherche de logements à louer pour les personnes prises en charge par l'association, démarches administratives (bail, état des lieux, etc.), gestion des logements propriété de la SDAT ou loués aux bailleurs privés, participation au développement du partenariat avec les bailleurs privés et les organismes HLM.

FINANCEMENT

Conseil Général, dans le cadre de l'Aide aux Dépenses de Gestion des Associations et Organismes (ADGAO) DDCS/ Etat dans le cadre de l'Intermédiation Locative

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

Parc logement
(300 logements)

Maison Régionale de l'Insertion (MRI)

16, quai de Belfort
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Accueil et prise en charge de personnes placées par la Justice sous surveillance électronique pour une durée de 4 mois.

FINANCEMENT

Convention avec les services pénitentiaires

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

10 places

A BEAUNE

Inser'Social Beaune

11bis, rue Fg St Jean
21200 BEAUNE

ACTIVITÉ

Action menée à la demande de la Ville de Beaune pour un accompagnement social spécialisé des personnes et familles en difficulté proposées par le CCAS de Beaune.

FINANCEMENT

Ville de BEAUNE

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

50 places
(en logements extérieurs)
Mise à disposition des locaux par l'Hôpital de Beaune

CHRS SAS SDAT-asco

11bis, rue Fg St Jean
21200 BEAUNE

ACTIVITÉ

Accueil des personnes et familles en difficulté. Prise en charge au titre de l'aide sociale à l'hébergement pour une durée de 6 mois, renouvelable.

FINANCEMENT

dotation globale au titre des CHRS (DDCS/Etat)

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

20 places
(agrées au titre de l'aide sociale à l'hébergement)

Pension de Famille

8, rue Grenier à sel
21200 BEAUNE

ACTIVITÉ

Accueil de personnes à faibles ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire.

FINANCEMENT

DDCS/ETAT

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

25 places

INSERTION SOCIALE Prévention

Inser'Social Chenôve

10, rue Fontaine du Mail
21300 CHENÔVE

ACTIVITÉ

Action menée à la demande de la Ville de Chenôve pour un accompagnement social spécialisé des personnes et familles en difficulté proposées par le CCAS de Chenôve.

FINANCEMENT

Dans le cadre d'une convention triennale associant la Ville de Chenôve, le Conseil Général, le Grand Dijon (CUCS) et l'Etat (CUCS)

CAPACITÉ D'ACCUEIL

60 places
en logements extérieurs

ACOR Dijon

14, rue d'York
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Action menée à la demande de la Ville de Dijon pour une intervention sur la Ville de Dijon : action de prévention et de prise en charge sociale des personnes et familles en difficulté.

FINANCEMENT

Dans le cadre d'une convention triennale associant la Ville de Dijon, le Conseil Général, le Grand Dijon (CUCS) et l'Etat (CUCS)

CAPACITÉ D'ACCUEIL AGRÉÉE

120 places
en logements extérieurs

INSERTION SOCIALE Projets

SAMSAH

1, Bd Chanoine Kir
21000 DIJON

En partenariat avec le CHS de la Chartreuse, la SDAT a travaillé à la mise en place d'une structure d'accueil pour toute personne handicapée psychique habitant dans le département de la Côte-d'Or et demandant un accompagnement médico-social à domicile, en logement personnel ou familial ou souhaitant accéder à un logement individuel. L'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Général financent cette nouvelle activité.

Lits Halte Soins Santé

7, rue de la Manutention
21000 DIJON

La SDAT a mis en place 5 places de Lits Halte Soins Santé, financés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans les locaux du Foyer de la Manutention : accueil de toute personne majeure, ne disposant pas de domicile (SDF, habitat indécent), dont la pathologie ou l'état général somatique ne relève plus d'une prise en charge hospitalière, mais nécessite une vigilance médicale et/ou des soins réguliers.

Résidence Artistique

7, rue de la Manutention
21000 DIJON

Suite à la présentation du projet «P'art'AGE 18/88...», le Conseil Général a accordé le statut de RESIDENCE ARTISTIQUE au FOYER de la MANUTENTION. L'axe majeur de la résidence est d'entraîner les résidents du Foyer et plus largement les usagers de la SDAT sur scène, ou en coulisses, dans la création d'un spectacle où le théâtre les mettra en scène. Ainsi, la compagnie théâtrale CHAVIRO s'installe à la SDAT au Foyer de la Manutention et à l'Accueil de Jour.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Remise en Activité

A DIJON

**Atelier
de sous-traitance**
8, rue de Cracovie
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Chantier d'insertion d'utilité sociale. Atelier de réentraînement au travail offrant des travaux simples pour des personnes non ou peu qualifiées, à la productivité réduite.

FINANCEMENT

Recettes liées à l'activité et subvention du Conseil Général (PDI) et de la Ville de DIJON

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

28 personnes sous contrat CAE, CA 6 en moyenne sous contrat d'assisté

**Service Nettoyage
et Blanchisserie**
8, rue de Cracovie
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Chantier d'insertion d'utilité sociale. Service assurant des activités de blanchisserie, repassage et ménage à domicile, gros nettoyage, pour une clientèle à faibles revenus.

FINANCEMENT

Recettes liées à l'activité et subvention du Conseil Général (PDI)

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

40 personnes sous contrat CAE, CA ou assisté

Vêtementerie 21
8, rue de Cracovie
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Chantier d'insertion d'utilité sociale. Collecte et tri de vêtements d'occasion. Après sélection, une partie des vêtements est mise en vente pour une clientèle à faibles ressources. Des magasins à l'enseigne «MILLE SÁPES», situés à Talant, à Châtillon-sur-Seine et à Dijon (juin 2009), assurent cette vente. Ils assurent également du lien social.

FINANCEMENT

Recettes liées à l'activité et subvention du Conseil Général (PDI)

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

20 personnes sous contrat CAE, CA

Travaux Cimetière
2, rue F. Holweck
21000 DIJON

ACTIVITÉ

Travaux d'inhumations et d'exhumations au cimetière de Dijon. Également travaux d'entretien (désherbage, entretien des allées...). Ces travaux peuvent être réalisés sur d'autres cimetières à la demande des communes ou des sociétés de pompes funèbres. Cette activité permet de créer des emplois définitifs en CDI.

FINANCEMENT

Recettes liées à l'activité et prestation de la Ville de DIJON dans le cadre d'un appel d'offres

CAPACITÉ
D'ACCUEIL

8 postes de fossoyeurs en CDI

Mise à disposition des locaux par la Ville de Dijon

L'Entreprise d'Insertion
4ter, rue Sadi Carnot
21000 DIJON

ACTIVITÉ

- Assure principalement la rénovation et l'entretien des logements utilisés par des personnes prises en charge par la SDAT ou suivies par des services sociaux.
- Réalise également des travaux saisonniers d'espaces verts sur commande de la Ville de DIJON.

FINANCEMENT

Recettes liées aux activités, aide de l'État (DDTEFP) sur les emplois d'insertion et subvention du Conseil Régional

CAPACITÉ
D'ACCUEIL AGRÉÉE

8 salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion)

Mise à disposition des locaux par la Ville de Dijon

A BEAUNE

Dynamique vers l'Emploi
11 bis, rue du Fbg St Jean
21200 BEAUNE

ACTIVITÉ

Action collective expérimentale en milieu rural articulée autour d'ateliers visant à permettre à des publics éloignés de l'emploi de s'engager dans une dynamique positive d'insertion professionnelle.

FINANCEMENT

Conseil Général suite à un appel d'offres

CAPACITÉ
D'ACCUEIL

20 personnes prises en charge

Ateliers de Mise au Travail
22 bis, rue de Chevignerot
21200 BEAUNE

ACTIVITÉ

Différentes activités sont proposées aux personnes en insertion :

- La rénovation et l'entretien des logements utilisés par des personnes prises en charge par SDAT-asco ou par les autres services sociaux,
- Nettoyage et blanchisserie pour une clientèle disposant de faibles revenus,
- Travaux de nettoyage et d'espaces verts.

FINANCEMENT

Recettes liées aux activités, subvention du Conseil Général (PDI) et subvention de la Ville de BEAUNE

CAPACITÉ
D'ACCUEIL

45 salariés sous contrats CAE, CA ou assisté

INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagnement socio-professionnel

A DIJON

EPI
(Espace Permanent d'Insertion Professionnelle)

ACTIVITÉ

Action menée en partenariat avec l'institut de formation IRFA. Il s'agit d'une interface entre le champ du social et le champ de la formation, qui permet l'accès à la formation professionnelle et à l'emploi des personnes en difficulté.

Ce parcours se déroule en deux étapes :

- PASSAGE, sous l'autorité de la SDAT où le social est prépondérant,
- TREMPIN, sous l'autorité de l'IRFA, impliquant l'entrée en formation.

FINANCEMENT

Dans le cadre d'une convention triennale associant la Ville de DIJON, le Conseil Général, le Grand DIJON (CUCS), l'Etat (CUCS) et le Conseil Régional sur les missions de formation

CAPACITÉ
D'ACCUEIL

80 personnes

Cible Emploi

ACTIVITÉ

Suite à la réponse à un appel d'offres, la SDAT est associée à 12 organismes. Cette prestation s'adresse à des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle, y compris des travailleurs handicapés, dans un objectif de retour à l'emploi.

FINANCEMENT

Pôle Emploi

*Cette action a été arrêtée en
avril 2010*

Tutorat des personnes
en contrats aidés travaillant
dans les ateliers

ACTIVITÉ

Ce service est chargé du suivi individuel des personnes durant leur contrat d'insertion professionnelle, tant d'un point de vue social qu'administratif.

FINANCEMENT

Aide à l'accompagnement
État / DDTEFP

A BEAUNE

Cible Emploi

ACTIVITÉ

Suite à la réponse à un appel d'offres, la SDAT est associée à 12 organismes. Cette prestation s'adresse à des demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle, y compris des travailleurs handicapés, dans un objectif de retour à l'emploi.

FINANCEMENT

Pôle Emploi

CAPACITÉ
D'ACCUEIL

61 personnes

Tutorat des personnes
en contrats aidés travaillant
dans les ateliers

ACTIVITÉ

Ce service est chargé du suivi individuel des personnes durant leur contrat d'insertion professionnelle.

FINANCEMENT

Aide à l'accompagnement
État / DDTEFP

Activité 2010

Etablissements d'Accueil et d'Insertion

ÉTABLISSEMENTS	Nombre de places prévues	Nombre d'entrées en 2010	Dont originaires de Côte d'Or	Moyenne journalière de suivis
L'accueil d'urgence				
ACOR CENTRE VILLE	/	207	/	/
ACOR ÉTÉ	/	353	236	/
Personnes rencontrées	/	207	126	28
Fréquentation local	/			
ACCUEIL DE JOUR	/	10 363	/	40
URGENCE à BEAUNE	3	15	15	647
Les établissements d'insertion				
FOYER DE LA MANUTENTION-CHRS	80	11	11	99
INSER'SOCIAL DIJON	39	39	39	66
CENTRE D'AIDE A L'INSERTION	40	14	7	67
INSER'SOCIAL CHENOVE	60	6	6	61
ACOR DIJON	120	23	23	120
INSER'SOCIAL BEAUNE	50	6	4	50
CHRS SAS SDAT-asco	20	9	9	24
PENSION DE FAMILLE SDAT-asco	25	4	4	27
La maison de retraite				
FOYER DE LA MANUTENTION-MAPAM	33	3	3	33

Soins et Logement

ANTENNE D'ACCUEIL MÉDICAL	2010	2009	2008
DIJON			
Nombre de personnes accueillies	512	563	686
Nombre de passages	4 308	4 032	3 595
Nombre de consultations	2 301	2 290	2 498
. Généraliste	1 617	1 734	1 970
. Psychiatre, psychologue	684	556	528
Nombre de soins infirmiers	5 659	5 908	6 844
BEAUNE			
Nombre de personnes accueillies	191	197	194
Nombre de passages	/	/	/
Nombre de consultations	1 214	1 286	1 142
. Généraliste	829	794	726
. Psychiatre - Psychologue	385	492	416
Nombre de soins infirmiers	557	417	385

SERVICE LOGEMENT	2010	2009	2008
DIJON			
Logements privés avec bail SDAT	96	101	104
Logements HLM et REHA (bail SDAT)	194	199	206
Total du parc logements au 31 décembre	290	300	310
BEAUNE			
Logements privés avec bail SDAT	51	55	52
Logements HLM et REHA (bail SDAT)	53	58	54
Total du parc logements au 31 décembre	104	113	106

Mise au travail

A DIJON

RÉPARTITION DES CONTRATS EN HEURES DE TRAVAIL ET NOMBRE D'EMBAUCHES

ACTIVITÉS	Nombre d'heures travaillées	Nombre de contrats effectués par service
SOUS-TRAITANCE		
<i>Travaux industriels</i>	29 215	65
ENTRETIEN BÂTIMENT	8 234	11
NETTOYAGE		
<i>Ménage</i>	19 809	36
<i>Gros nettoyage</i>	6 171	15
<i>Blanchisserie</i>	9 924	23
VETEMENTERIE		
<i>Tri</i>	13 808	41
<i>Magasins</i>	5 593	12
CIMETIÈRE	13 646	11
ESPACES-VERTS	9 315	17
CONTRATS AIDES HORS CHANTIER D'INSERTION	11 142	22
TOTAL	126 857	253

soit en moyenne
80 personnes ETP par jour

A BEAUNE

RÉPARTITION DES CONTRATS EN HEURES DE TRAVAIL ET NOMBRE D'EMBAUCHES

ACTIVITÉS	Nombre d'heures travaillées	Nombre de contrats effectués par service
SERVICE NETTOYAGE	13 179	20
SERVICE TOUS TRAVAUX	20 316	32
TOTAL	33 495	52

soit en moyenne
21 personnes ETP par jour

Accompagnement socio-professionnel

SERVICE D'INSERTION PROFESSIONNELLE	2010	2009	2008
DIJON			
Cible Emploi	47	122	47
Espace Permanent d'Insertion (EPI)	144	80	61
BEAUNE			
Cible Emploi	70	61	16

Moyens en personnel socio-éducatif au regard de la population suivie

ÉTABLISSEMENTS	Nombre de passages ou d'admissions dans l'année	Nombre moyen de personnes suivies par jour	Nombre de travailleurs sociaux (équivalent temps plein)
L'accueil d'urgence			
ACOR CENTRE VILLE	207	/	1,5
ACOR ÉTÉ	353	/	3,5
CENTRE DE JOUR	10 363	/	3,0
URGENCE A BEAUNE	15	/	0,5
Total	10 938	/	8,5
Les établissements d'insertion			
FOYER DE LA MANUTENTION - CHRS	11	99	6,0*
INSER'SOCIAL DIJON	39	66	4,0*
CENTRE D'AIDE A L'INSERTION	14	67	4,0*
INSER'SOCIAL CHENÔVE	6	61	2,5*
ACOR DIJON	23	120	4,0*
INSER'SOCIAL BEAUNE (ville)	6	50	1,5*
CHRS SAS SDAT-asco	9	24	1,5
PENSION DE FAMILLE SDAT-asco	4	27	2,0
Total	112	514	25,5
La maison de retraite			
FOYER DE LA MANUTENTION - MAPAM	3	33	4,5*

* y compris 1 adjoint de direction, responsable de l'établissement, ayant des fonctions éducatives

Bilan Social 2010

Effectifs du personnel au 31/12/2010

Salariés présents au 31/12/2010	Hommes	Femmes	Total effectif	ETP
SDAT				
* Personnel permanent	26	36	62	54.96
* Personnel en CDD (hors emplois d'insertion)	4	3	7	6.50
Total	30	39	69	61.46
SDAT'ENTREPRISE				
* Personnel permanent	16	7	23	21.64
* Personnel en CDD (hors emplois d'insertion)	1	1	2	1.39
Total	17	8	25	23.03
L'ENTREPRISE D'INSERTION				
* Personnel permanent	2		2	2
* Personnel en CDD (hors emplois d'insertion)				
Total	2		2	2
SDAT-asco				
* Personnel permanent	11	8	19	16.02
* Personnel en CDD (hors emplois d'insertion)		1	1	1.00
Total	11	9	20	17.02
TOTAL PERSONNEL	60	56	116	103.51
Personnel en Contrat d'insertion (CAE, CA...)				
* SDAT'ENTREPRISE	22	41	63	44.26
* L'ENTREPRISE D'INSERTION	7		7	7.00
* SDAT-asco	19	10	29	16.90
Total	48	51	99	68,16
TOTAL DES SALAIRES DE L'ASSOCIATION PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE (tous statuts)	108	107	215	171.67

Répartition cadres/non cadres (hors emploi d'insertion)	Cadres		Non Cadres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
SDAT	8	8	20	23
SDAT'ENTREPRISE	2		6	8
L'ENTREPRISE D'INSERTION	1		1	
SDAT-asco	4	1	7	8
Total	15	9	34	39
TOTAL CADRES/NON CADRES	24		73	

Quelques chiffres

GESTION DU PERSONNEL

- 171,60 etp de personnel permanent et d'insertion
- 210 contrats et 87 avenants établis en cours d'année
- 3 217 bulletins de salaires édités
- 64 personnes en arrêt maladie (3 199 journées)

FORMATION

- 11 actions prises en charge dans le plan de formation concernant 89 personnes
- 15 personnes suivies dans le cadre de la VAE, dont 2 qui ont validé leur diplôme en 2010
- 27 personnes en contrat aidé ont suivi une formation linguistique, pour une meilleure maîtrise du français

BENEVOLES

16 bénévoles présents sur l'année apportant une aide précieuse aux différentes équipes

ADHERENTS

42 adhérents

ACCUEIL DES STAGIAIRES

35 stagiaires accueillis dans différents services

Rapport Financier du Trésorier

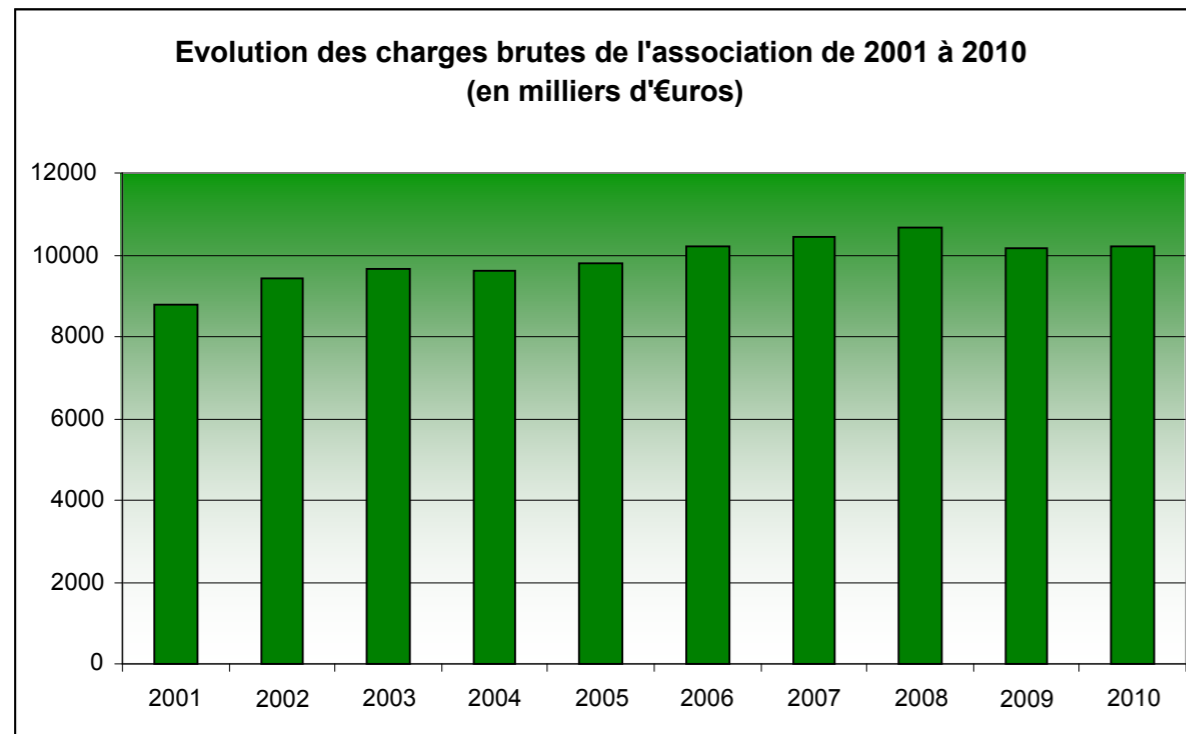
2010

Poursuite d'une situation incertaine pour l'association

La situation financière qui est soumise à votre approbation est le reflet du fonctionnement et des moyens mis en œuvre pour réaliser les missions en faveur des personnes accueillies.

1) UNE ACTIVITÉ STABILISÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Le secteur social est en pleine mutation. Des modifications en profondeur se dessinent. Les incidences financières de cette refonte n'ont pas encore impacté l'activité de l'association en 2010. Les moyens mis en œuvre pour accueillir et prendre en charge les personnes en difficulté restent stables grâce à l'implication financière de l'association sur ses fonds propres.

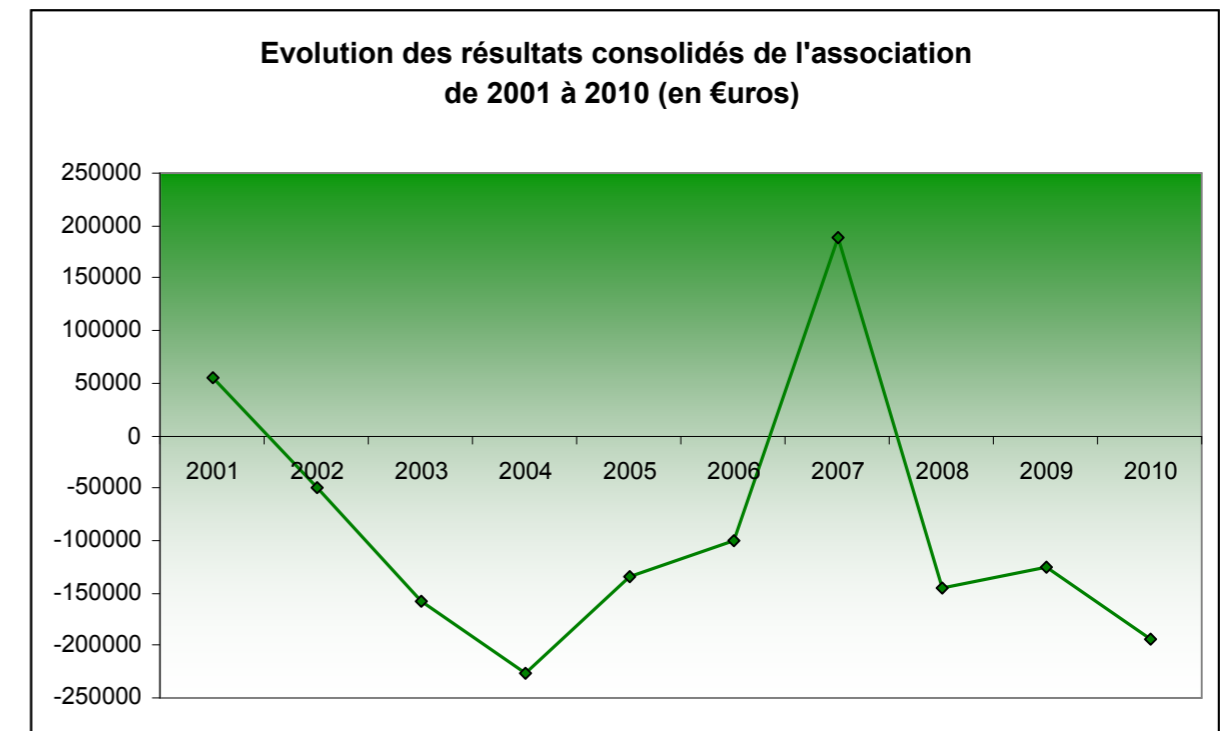


En 2010, les charges brutes s'élèvent à 10 224 K€. Dans la continuité des années précédentes, les frais de personnel représentent 70 % des dépenses totales. Ils concernent la rémunération et les charges sociales patronales afférentes de 103,44 etp de personnel permanent et 68,16 etp de personnel en insertion. Les activités de la SDAT se caractérisent par des activités de services auprès de personnes fortement marginalisées, qui exigent du personnel qualifié et compétent.

Pour couvrir l'ensemble des charges, deux tiers des produits ont pour origine des fonds publics (Etat, Conseil Général, Villes et CCAS, Grand Dijon,...). Le complément est essentiellement constitué par des recettes facturées par les activités de mise au travail.

2) LE RÉSULTAT DE GESTION DÉFICITAIRE DE FAÇON RÉCURRENTÉ

Malgré la restructuration et les efforts portant sur la maîtrise des dépenses, le résultat comptable de l'exercice 2010 s'élève à un déficit de 193 277 €, qui confirme la situation des années antérieures. Les produits alloués restent insuffisants pour couvrir les besoins de fonctionnement, notamment sur les CHRS.



Il est important de noter que ce résultat est minoré par le fait que, sur les CHRS, le coût lié à l'embauche de 2,50 etp de techniciens socio-éducatifs dans le cadre de la réduction du temps de travail est couvert par une reprise de provisions à hauteur de 127 153 €.

En tenant compte de ces données, le déficit économique de l'exercice approche 320 000 €. Il faut également tenir compte du fait que des produits exceptionnels relatifs au règlement des contentieux ont été comptabilisés pour un montant de 333 215 €.

3) LA TRÉSORERIE STABILISÉE SUR L'EXERCICE

Grâce au règlement des contentieux en cours, le niveau de trésorerie s'est stabilisé au cours de l'exercice 2010.

Une vigilance quotidienne, ainsi qu'une gestion consolidée de la trésorerie, restent néanmoins indispensables car une fragilité demeure du fait de deux facteurs :

- les subventions de fonctionnement des différents financeurs sont majoritairement reçues au cours du deuxième semestre de l'année ;
- l'écart entre les besoins nécessaires au fonctionnement des établissements et services et les crédits alloués pour le fonctionnement se creuse. Cette situation récurrente conduit à une fragilisation des fonds propres de l'association, et, par voie de conséquences, de la trésorerie.

4) DES RISQUES TOUJOURS PRÉSENTS ET AMPLIFIÉS

Une phase de restructuration a eu lieu au cours de l'exercice 2010, ce qui a conduit au départ de plusieurs salariés, soit volontairement, soit par recours à des licenciements économiques. Cette situation a généré des litiges en cours d'instruction. Dans une optique de prudence, des provisions ont été constituées pour valoriser les risques encourus.

Les relations avec la DDCS restent difficiles, notamment en termes d'allocations de ressources. Malgré des déficits structurels réalisés sur les CHRS, elle a sollicité l'association en 2011 pour faire un effort exceptionnel supplémentaire de 350 000 euros, considérant que ses réserves étaient suffisantes. Cette analyse est contestable et conduit à fragiliser de façon plus importante l'association, encore en période de restructuration.

L'association étant un contribuable, un doute existe quant à la fiscalisation des activités de mise au travail. Malgré une étude conduite par un intervenant extérieur, le doute demeure du fait de l'ambiguïté des textes d'application et de la jurisprudence. Dans une optique de prudence, une provision a été constituée et la question sera approfondie au cours de 2011.

5) UNE STRUCTURE DE BILAN SAIN

L'association rencontre des difficultés structurelles liées à son fonctionnement.

Toutefois, son assise financière reste solide et permet de faire face, temporairement, à cette dégradation progressive.

Ce point fort de l'association s'est construit au fil des années, notamment grâce à la politique d'investissements immobiliers et à son financement : le taux d'endettement est faible et les biens acquis assurent une garantie financière et des réserves d'amortissements.

6) L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010

Les comptes annuels de l'exercice 2010 dégagent un déficit comptable de 193 276,82 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- un déficit de 124 089,19 € en report à nouveau pour les établissements à gestion contrôlée,
- un déficit de 69 187,63 € en réserves statutaires pour les activités à gestion libre.

En outre, des écritures comptables de régularisation doivent être passées, après autorisation de l'Assemblée Générale. Il s'agit d'approuver la reprise des résultats autorisée par le jugement du contentieux de 2006, à savoir :

- pour « le Foyer de la Manutention – CHRS » : 49 161,50 € en report à nouveau et 46 644,25 € en réserves statutaires ;
- pour « le Centre d'Accueil et d'Orientation » : 28 092,67 € en report à nouveau et 43 015,00 € en réserves statutaires ;
- pour « Inser'Social DIJON » : 3 370,02 € en report à nouveau et 24 216,93 € en réserves statutaires ;
- pour « Inser'Social Beaune » : 7 113,21 € en report à nouveau et 19 462,75 € en réserves statutaires.

Concernant le « Centre d'Accueil et d'Orientation », il s'agit d'affecter l'excédent de 2008, autorisé par les services de tarification, à la réserve de compensation pour un montant de 26 838,02 €.

En conclusion, même si la situation financière 2010 reste globalement satisfaisante, les perspectives font craindre une fragilisation :

- déficits récurrents de certaines activités ;
- fin du financement des postes créés au moment de la réduction du temps de travail (2,50 etp) ;
- baisse des financements publics ;
- diminution des fonds propres disponibles ;
- tension sur la trésorerie.

Par conséquent, des décisions s'imposent pour maintenir, à un horizon de deux ans, les capacités financières de l'association.

**Le Trésorier,
Jean Paul THIEBAULT**

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier tel qu'il lui a été présenté et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2010.

Compte de résultat au 31 décembre 2010 Situation Consolidée

Libellé	Exercice 2010	Exercice 2009
CHARGES		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	96 592	95 005
Variation de stock	-587	-1 730
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	349 389	331 061
Services extérieurs et autres	1 162 832	1 129 266
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	444 872	426 870
- autres	44 781	42 485
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	4 692 247	4 678 406
- charges sociales	1 657 595	1 671 673
Dotations aux amortissements :	331 569	341 571
Dotations aux provisions :	626 361	602 171
Autres charges	631 274	702 965
TOTAL I	10 036 926	10 019 744
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun (TOTAL II)	20 796	20 121
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 185	35 764
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	28 185	35 764
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 938	172
Sur opérations en capital	92 305	15 848
Dotations aux amortissements et aux provisions :	18 111	3 158
Engagements à réaliser sur ressources affectées	14 737	55 782
Impôts sur les sociétés		
TOTAL IV	138 091	74 960
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	10 223 998	10 150 590
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		
TOTAL GENERAL	10 223 998	10 150 590

Libellé	Exercice 2010	Exercice 2009
PRODUITS		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	202 261	168 989
Production vendue (biens et services) :		
- prestations de services	1 929 253	2 071 202
- divers	378 759	406 945
Production stockée ou déstockage de production	-5 105	10 711
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	2 529 713	3 042 824
Subventions d'exploitations et participations	2 343 602	2 095 062
Reprises sur amortissements et provisions	301 067	42 874
Transferts de charges		
Autres produits	1 737 390	1 732 637
TOTAL I	9 416 941	9 571 244
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (TOTAL II)	129 518	142 997
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	177	231
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 280	10 975
TOTAL III	7 458	11 207
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	334 091	205 741
Sur opérations en capital	99 935	69 890
Reprises sur provisions :	718	1 086
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	42 061	22 179
Transferts de charges		
TOTAL IV	476 806	298 896
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	10 030 722	10 024 343
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	193 277	126 246
TOTAL GENERAL	10 223 998	10 150 590

Bilan

au 31 décembre 2010

Situation Consolidée

ACTIF	Montant brut 31/12/2010	Amort. et prov. 31/12/2010	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	92 118	90 726	1 392	3 370
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	178 246		178 246	178 246
Constructions	5 412 471	3 321 518	2 090 953	2 285 188
Installations techniques, matériels et outillage	297 719	264 806	32 913	43 615
Autres immobilisations corporelles	1 381 514	1 107 189	274 325	278 709
Immobilisations corporelles en cours	6 272		6 272	
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	541		541	541
Prêts	211 472		211 472	201 997
Autres immobilisations financières	10 898		10 898	10 848
TOTAL I	7 591 251	4 784 238	2 807 013	3 002 513
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	8 807		8 807	11 731
Produits intermédiaires et finis	18 692		18 692	20 873
Marchandises	7 549		7 549	6 962
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	469 165	43 460	425 706	503 290
Autres créances	615 738		615 738	447 531
Valeurs mobilières de placement	762 052		762 052	647 823
Disponibilités	1 491 708		1 491 708	2 033 060
Charges constatées d'avance	19 326		19 326	22 326
TOTAL III	3 393 036	43 460	3 349 576	3 693 597
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	10 984 287	4 827 698	6 156 589	6 696 110

- (1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
- (2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :
- (3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

PASSIF	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 199 028	1 184 241
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	44 519	44 519
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	101 219	101 219
Autres réserves	1 124 279	1 521 644
Report à nouveau		
Report à nouveau gestion non contrôlée	-361 475	-217 340
Report à nouveau gestion contrôlée	-357 497	-782 225
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-103 261	-111 058
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	0	0
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-193 277	-126 246
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	822 232	874 202
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres provisions réglementées	130 511	113 118
TOTAL I	2 406 279	2 602 074
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	866 449	658 378
Provisions pour charges	140 189	30 148
Fonds dédiés	348 909	503 386
TOTAL III	1 355 547	1 191 913
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	681 798	852 141
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 635	5 642
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 128	12 161
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	212 851	308 390
Dettes sociales et fiscales	1 221 553	1 494 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	277	649
Autres dettes (5)	250 054	133 840
Produits constatés d'avance	23 467	94 617
TOTAL IV	2 394 763	2 902 123
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	6 156 589	6 696 110

- (1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.
- (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :
- (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :
- (5) Dont fonds des majeurs protégés :

Tableaux Explicatifs du Résultat 2009 et Affectation

ACTIVITÉS	RÉSULTAT COMPTABLE	REPRISE RÉSULTAT N-2	RÉSULTAT DE L'EXERCICE
SDAT Insertion			
Etablissements à gestion contrôlée: CHRS	-199 929,71		-199 929,71
Etablissements à gestion contrôlée: LHSS	1 729,50		1 729,50
Etablissements à gestion contrôlée: MAPAM	101 712,44		101 712,44
Antenne d'Accueil Médical	-75 375,83		-75 375,83
Autres établissements d'insertion	1 396,03		1 396,03
SDAT'ENTREPRISE			
Activités de mise au travail	-6 066,90		-6 066,90
Activités d'insertion socio-professionnelles	-1 019,11		-1 019,11
L'ENTREPRISE D'INSERTION			
Activités de mise au travail	5 584,51		5 584,51
ASCO			
Etablissement à gestion contrôlée (CHRS)	-27 601,42		-27 601,42
Activités d'insertion	-1 189,50		-1 189,50
Activités de mise au travail	5 253,78		5 253,78
ASSOCIATION			
Cotisations, dons et legs, activités propres	2 229,39		2 229,39
TOTAL	-193 276,82	0,00	-193 276,82

Résultat
à affecter

ACTIVITÉS	RÉSULTAT COMPTABLE	AFFECTATION DU RESULTAT
SDAT Insertion		
Etablissements à gestion contrôlée: CHRS	-199 929,71	Déficit - Report à nouveau
Etablissements à gestion contrôlée: LHSS	1 729,50	Excédent - Report à nouveau
Etablissements à gestion contrôlée: MAPAM	101 712,44	Excédent - Report à nouveau
Antenne d'Accueil Médical	-75 375,83	Déficit - Réserves statutaires
Autres établissements d'insertion	1 396,03	Excédent - Réserves statutaires
SDAT'ENTREPRISE		
Activités de mise au travail	-6 066,90	Déficit - Réserves statutaires
Activités d'insertion socio-professionnelles	-1 019,11	Déficit - Réserves statutaires
L'ENTREPRISE D'INSERTION		
Activités de mise au travail	5 584,51	Excédent - Réserves statutaires
ASCO		
Etablissement à gestion contrôlée (CHRS)	-27 601,42	Excédent - Report à nouveau
Activités d'insertion	-1 189,50	Déficit - Réserves statutaires
Activités de mise au travail	5 253,78	Excédent - Réserves statutaires
ASSOCIATION		
Cotisations, dons et legs, activités propres	2 229,39	Excédent - Réserves statutaires
TOTAL	-193 276,82	

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 13 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 avril 2011.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous avons été avisés de la convention suivante :

Administrateurs concernés : Administrateurs communs aux associations SDAT, AD'Services ; RENOUEAU et ADEFO BLANQUI, via l'UCOR.

Nature de la convention : prestations et mises à disposition de personnel.

Modalités essentielles :

Montant des prestations facturées en 2010 par la SDAT à :

- AD'Services 10 427,64 €
- LE RENOUEAU 24 405,22 €
- ADEFO BLANQUI 41 584,03 €

Montant des prestations facturées en 2010 par les autres associations membres de l'UCOR à la SDAT :

- par AD'Services 57 342,51 €
- par ADEFO BLANQUI 32 866,60 €

Evaluation du coût du personnel mis à disposition de la SDAT par le RENOUEAU : 20 000 €

Evaluation du coût du personnel mis à disposition de la SDAT par ADEFO BLANQUI : 30 000 €

(jusqu'en septembre 2010).

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : des informations complémentaires, nous apparaissant essentielles pour une bonne lecture des états financiers, figurent dans l'annexe aux comptes annuels au point 2 «ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2010» et plus particulièrement aux points 2-1 «jugement des contentieux», 2-2 «incidences sur le résultat de l'exercice», 2-3 «effort financier sollicité par la DDCS sur les dotations des CHRS» et 3-4 «provision pour risques».

Ces précisions apportent un éclairage indispensable quant à la formation du résultat de l'exercice et à sa bonne interprétation.

Nous nous sommes attachés, en particulier, à apprécier la pertinence de ces informations.

Les appréciations que nous avons portées sur cet élément s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de notre opinion formulée ci-dessus.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents obligatoires présentés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon, le 15 Juin 2011
Société A3C
Commissaire aux comptes
Représentée par Yves CASSIN

Fait à Dijon, le 15 Juin 2011
Société A3C
Commissaire aux comptes
Représentée par Yves CASSIN

Résolutions

1ÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier, le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2010 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

2ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le bilan de l'exercice 2010 laisse apparaître un déficit comptable de 193 276,82 € et décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de l'affecter de la manière suivante :

- affectation en report à nouveau des résultats des établissements à gestion contrôlée, soit un déficit de 124 089,19 € ;
- affectation en réserves statutaires du résultat des autres activités à gestion libre, soit un déficit de 69 187,63 €.

L'Assemblée Générale approuve la reprise des résultats autorisée par le jugement du contentieux de 2006, à savoir :

- un montant de 87 737,40 € en report à nouveau,
- un montant de 133 338,93 € en réserves statutaires.

Concernant le «Centre d'Accueil et d'Orientation», il s'agit d'affecter l'excédent de 2008, autorisé par les services de tarification, à la réserve de compensation pour un montant de 26 838,02 €.

3ÈME RÉOLUTION

En application de l'article 4 des statuts, l'Assemblée Générale ratifie la cooptation par le Conseil d'Administration de M. DUSSAUSOY Didier.

4ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle pour trois ans le mandat des Administrateurs suivants :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| - M. AVENA Charles | - M. DUSSAUSOY Didier |
| - M. BLETTERY Bernard | - Mme MORE Catherine |
| - M. BRONDEL Laurent | - M. THIEBAULT Jean-Paul |
| - M. DESPONT Nicole | |

Le mandat de ces administrateurs viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale 2014 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

5ÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président et le rapport d'activité du Secrétaire Général tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice 2010.

La SDAT et ses partenariats

La SDAT et
ses partenariats

CONSEIL D'ADMINISTRATION

B U R E A U

<i>PRÉSIDENT :</i>	Professeur Bernard BLETTERY
<i>VICE-PRÉSIDENTS :</i>	Catherine MORE Michel DUBOIS
<i>SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :</i>	Jean BRIAN
<i>TRÉSORIER :</i>	Jean-Paul THIEBAULT
<i>SECRÉTAIRE ARCHIVISTE :</i>	Patrick BOUGENOT
<i>COMMISSAIRES DES DÉPENSES :</i>	Georges MOLLOT Dominique TALLON

A D M I N I S T R A T E U R S

Brigitte ALIZON
Charles AVENA
Jean-Pierre BENOIT
Docteur Laurent BRONDEL
Pierre CAPPICOT
Jean-Dominique CASEAU
Nicole DESPONT
Marc GROLLEMUND
La VILLE de DIJON, représentée par
Mme TENENBAUM Françoise, Adjointe au Maire

DIRECTION GENERALE

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Thierry GUILLOCHON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société A3C représentée par Yves CASSIN

Partenariats

ADHERENTE A DES FEDERATIONS

- UCOR
(Union Côte-d'Orienne des associations de Réinsertion)
- URIOPSS
(Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)
- CREAM
(Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les handicaps et les Inadaptations)
- FNARS
(Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale)
- FEHAP
(Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne)
- UREI
(Union Régionale des Entreprises d'Insertion)
- URCI
(Union Régionale des Chantiers d'Insertion)

CONVENTIONS DE FINANCEMENT

- Etat
- Conseil Général
- Grand Dijon
- Villes de Dijon, Beaune, Chenôve, Nuits St Georges
- Conseil Régional
- Caisse Primaire Assurance Maladie
- Hôpital de Beaune

CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC :

- Bailleurs publics et privés
- SPIP *(Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)*
- CHS *(Centre Hospitalier Spécialisé)*
- CHU *(Centre Hospitalier Universitaire)*
- IRFA *(Institut Régional Formation Adultes)*
- CROIX ROUGE
- Centre Communal d'Action Sociale *(Dijon, Beaune, Chenove)*
- IRTESS *(Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social)*
- SECOURS CATHOLIQUE
- ADMINISTRATION PENITENTIAIRE



Découvrez la SDAT sur Internet en visitant son site :

www.sdat.asso.fr